



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports

Question au Gouvernement n° 4086

Texte de la question

ADHÉSION DE LA GUADELOUPE, DE LA MARTINIQUE, DE LA GUYANE ET DE SAINT-MARTIN À LA FIFA

**M. le président.** La parole est à M. Alfred Marie-Jeanne, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**M. Alfred Marie-Jeanne.** Ma question s'adresse à M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports. Les ligues de football de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de Saint-Martin ont demandé leur adhésion à la Fédération internationale de Football Association – FIFA. L'objectif est de remédier aux fortes restrictions à l'accès international, de permettre l'octroi de ressources financières plus conséquentes, de mettre à disposition des techniciens, d'avoir un rayonnement plus en rapport avec les résultats sportifs obtenus dans le cadre de la CONCACAF – la Confédération de football d'Amérique du nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes – et, enfin, de pouvoir évoluer dans le cadre de la *Gold Cup*.

Malgré ces arguments plus que convaincants, vous auriez opposé votre veto. Cette position fait exception à la règle générale car la coopération régionale en matière sportive fonctionne pour toutes les autres disciplines.

Monsieur le ministre, les sportifs des territoires précités ont beaucoup apporté à la France. Ceux d'aujourd'hui expriment fortement le souhait de mettre leur talent, de temps à autre, au service de ces mêmes territoires. Votre veto ne serait pas compris. C'est pourquoi très respectueusement et très sportivement, je vous demande de reconsidérer cette position. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des sports.

**M. Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des sports.** Monsieur le député, l'article 11 des statuts de la FIFA reconnaît comme membre une seule association par pays. La France, riche de ses territoires, est membre de la FIFA. Elle participe donc aux compétitions comme, par exemple, la Coupe du monde et l'on ne peut imaginer qu'elle rencontre en finale l'équipe de Martinique. (*Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Dans ses statuts, la Fédération française de football, qui a une délégation de service public, reconnaît deux choses : l'unité territoriale de la France et la République, une et indivisible. Les ligues régionales ultramarines sont membres de la fédération française de football et les joueurs ultramarins sont membres de l'équipe de France. On peut citer Kingsley Coman qui vous est cher, ou Anthony Martial, sans oublier la capitaine de l'équipe de France de football féminin, Wendie Renard. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Nous le reconnaissons tous, les sportifs ultramarins apportent énormément au sport français, notamment au football, mais bien au-delà. Nous nous en rendrons compte cet été lors des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques.

Sachez que la Fédération française de football a décidé un plan spécifique pour aider davantage encore les ligues ultramarines de football. De son côté, le Gouvernement, avec Patrick Kanner et moi-même, a décidé que, lors du prochain conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport, serait mis en place un plan exceptionnel de rénovation des infrastructures sportives de l'outre-mer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

**Circonscription :** Martinique (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4086

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juin 2016](#)